Extrait de *La langue française dans le monde 2022* (éd. Gallimard/OIF)

LA LANGUE FRANÇAISE À GÉOMÉTRIE VARIABLE DANS LES VILLES D'AFRIQUE[27]

Le plurilinguisme est assurément l'un des traits dominants des villes africaines. Ayant accès à des données d'enquêtes conduites par Kantar-TNS abordant notamment les pratiques linguistiques dans près d'une vingtaine de villes d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, il a été possible de dessiner un ensemble de portraits linguistiques et de dégager quatre profils distincts à partir de la construction d'indicateurs permettant :

1. d'évaluer la maîtrise autodéclarée du français dans ses quatre dimensions (expression orale, compréhension, lecture et écriture) ;
2. de mesurer la couverture démographique des différentes langues en présence dans ces villes ainsi que leur usage à la maison et au travail ;
3. de saisir le niveau de cohabitation des langues et le plurilinguisme qui prévaut dans ces contextes urbains africains ;
4. de dégager finalement les langues priorisées dans ces contextes plurilingues, que ce soit dans les espaces privés ou au travail.

Le **premier profil** comprend trois villes d'Afrique de l'Ouest, à savoir Dakar, Bamako et Ouagadougou, caractérisées par des compétences autodéclarées faibles en français, quelle que soit la dimension considérée. Dans ces villes, on observe la prédominance d'une langue nationale (le wolof, le bambara et le mooré) aussi bien en termes de répertoire linguistique des individus qu'en termes d'usage des langues à la maison et sur le lieu de travail. Une caractéristique commune qui pourrait expliquer la faible influence du français constatée dans ces villes, notamment dans les espaces privés, est **l'existence d'une langue largement majoritaire** parmi les langues nationales. Les individus pouvant déjà communiquer entre eux et se comprendre à travers la langue nationale majoritaire, ils sont moins enclins à utiliser le français dans leurs échanges que dans d'autres villes.

Le **deuxième profil** regroupe les villes d'Abidjan, de Douala et de Libreville. Dans ces villes, l'influence du français sur les langues nationales est confirmée aussi bien en termes de répertoire linguistique des individus qu'en termes d'usage dans le cadre familial et sur le lieu de travail. Les compétences autodéclarées en français sont assez bonnes et le plurilinguisme, associant le français et les langues nationales, se fait largement à l'avantage du français. Une des caractéristiques communes de ces villes est **l'absence d'une langue largement majoritaire** parmi la gamme de langues nationales. Dans un tel contexte, et avec des compétences avérées en français, il paraît logique et peut-être plus facile pour les individus de recourir au français dans leurs échanges quotidiens, d'autant plus que la langue française y est très présente dans les espaces privés.

Le **troisième profil** est constitué des villes du Maghreb, où les compétences autodéclarées en français sont moyennes ou faibles et où **l'arabe propre à chaque pays est pratiquement la seule langue qui occupe le paysage linguistique**, aussi bien en termes de connaissances qu'en termes d'usage à la maison et sur le lieu de travail. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que l'arabe est à la fois une langue nationale largement majoritaire, une langue officielle (même s'il s'agit là de l'arabe dit « classique », peu utilisé dans la vie quotidienne) et une langue d'enseignement, alors que le français est certes enseigné, mais souvent comme langue seconde.

Le **dernier profil**, qui paraît un peu atypique, est constitué d'une seule ville, Kinshasa. Bien que le répertoire linguistique des individus de cette ville se caractérise par une très bonne maîtrise du français parlé, compris, lu et écrit, c'est le lingala qui demeure la première langue d'usage à la maison et sur le lieu de travail. Ainsi, **les langues nationales – principalement le lingala – semblent cohabiter avec le français** sans qu'aucune perde son influence propre. Dans cette mégalopole, on note ainsi que le lingala est largement majoritaire en termes de connaissances chez les individus, alors que le français, langue d'enseignement, y est aussi grandement présent dans les espaces privés et au travail. Ayant une bonne connaissance à la fois du lingala et du français, les Kinois pourraient choisir de communiquer davantage en lingala plutôt qu'en français, mais ils semblent très bien s'accommoder de ce bilinguisme qui semble se pratiquer au quotidien.

[27] Ce texte est tiré d'une étude intitulée « Portrait démolinguistique de quelques grandes villes d'Afrique subsaharienne et du Maghreb : un plurilinguisme dominant », rédigée par Moussa Bougma, enseignant-chercheur, ISSP, université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou, Burkina Faso), et Richard Marcoux, professeur titulaire et directeur de l'ODSEF, université Laval (Québec, Canada), publiée dans la collection « Études de l'ODSEF » en 2021.

« La question de l'utilité perçue et réelle de cette langue, et celle du sentiment qu'elle inspire au locuteur dont elle n'est pas la langue maternelle, ont également été pointées comme cruciales. »

LES IMPENSÉS DE LA VARIATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les éditions précédentes de *La Langue française dans le monde* (2010, 2014 et 2018) ont révélé, puis confirmé, des tendances lourdes concernant la maîtrise et l'usage de la langue française et tenté de les analyser afin d'en étudier les éléments déterminants, notamment au regard de l'avenir de cette langue. La présente édition confirme l'essentiel des dynamiques constatées. Ainsi, il est patent que le nombre de locuteurs de français progresse, porté essentiellement par une dynamique africaine reposant principalement sur les progrès de la scolarisation en français. Nous confirmons également la dimension plurilingue des francophones qui recourent quotidiennement à la langue française (à distinguer de ceux qui l'ont apprise comme une langue étrangère *stricto sensu*), et ce, pas seulement en Afrique.

Les enquêtes menées chaque année depuis plus de dix ans par Kantar[28], comme celle diligentée en 2017 par l'Observatoire de la langue française[29], montrent également une présence constante du français aux côtés des langues nationales dans les pays d'Afrique, et un accroissement relatif de son usage dans les foyers, au point de devenir parfois une langue de transmission (plutôt dans les milieux aisés et urbains). Dès 2010, nous avons néanmoins alerté nos lecteurs sur les hypothèques qui pèsent sur cette progression du nombre de francophones, dont la principale concerne l'enseignement de qualité en français, condition essentielle de son avenir à l'échelle mondiale. La question de l'utilité perçue et réelle de cette langue, et celle du sentiment qu'elle inspire au locuteur dont elle n'est pas la langue maternelle, ont également été pointées comme cruciales.

Il nous semble que la relation qu'entretient le francophone non natif avec la langue française se trouve au croisement de nombreuses autres questions. Or, parmi ces questions, il en est une qui nous apparaît importante et qui, bien que documentée grâce à de nombreux travaux en francophonie, reste encore largement ouverte : celle des variétés d'une langue diffusée en dehors de son territoire d'origine, en l'occurrence le français. Ce sujet concerne de fait les locuteurs qui n'ont pas le français pour langue première, ce qui entraîne des conséquences en chaîne sur les autres déterminants de l'avenir de cette langue, notamment dans le domaine de l'apprentissage. Car qui dit variété dit norme et donc processus de standardisation pour l'apprenant comme pour l'enseignant. Les enseignants et les parents d'élèves, et, plus largement, la société dans son ensemble (les milieux professionnels, les agents du service public, les médias, etc.), à travers leur degré d'acceptation des variations, ont une influence sur l'image qu'auront d'eux-mêmes et de la langue ceux qui y ont recours.

■ L'étude « Pratiques et représentations sociolangagières des Français en Francophonie » (PRESLAF)

L'Observatoire de la langue française a lancé une étude[30] inédite – bien que le sujet fasse l'objet de recherches depuis longtemps[31] – sur la question de

[28] Voir « Connaissance et usages du français en Afrique et au Maghreb » p. 39.

[29] « Usages et avenir du français dans l'espace francophone du Sud », dans *La Langue française dans le monde* (2018) (pp. 41 à 50). Voir QR code.

[30] « Pratiques et représentations sociolangagières des Français en Francophonie » (PRESLAF). Rapport complet et résultats de l'étude : voir QR code.

[31] Cette enquête marque néanmoins une étape, car elle présente trois particularités par rapport aux travaux précédents : elle est très récente ; c'est une enquête de grande envergure ; et, en raison des « terrains » multiples où elle a été conduite, elle permet des comparaisons intéressantes sur la thématique à l'étude.

la variation sociolinguistique du français, la perception qu'en ont ses locuteurs et les usages qui en sont faits, notamment dans la sphère éducative. Les chercheurs étaient également invités à explorer les voies d'une possible « gestion concertée » de la langue française, considérée comme devant être la propriété légitime de tous ses locuteurs, qu'ils résident à Paris, à Dakar ou à Kinshasa. Portant sur une dizaine de pays d'Afrique et de l'océan Indien[32], les enquêtes se sont déroulées entre la fin de l'année 2019 et l'été 2021.

Après une revue de la littérature produite sur le sujet dans les pays de l'échantillon (1 225 publications), l'équipe de recherche (au total une soixantaine d'universitaires mobilisés), coordonnée par Comlan Fantognon (université Grenoble-Alpes) avec l'appui scientifique de Jean-Pierre Chevrot, Laurent Puren (université de la Réunion) et Amélie Lecomte (université Aix-Marseille), a conduit des entretiens (425), distribué des questionnaires (plus de 4 135 exploités) et mené des observations dans des classes (157) avant de proposer des éléments de réflexion concernant une forme de « gestion concertée » de la langue française qui s'inscrirait dans une « politique et planification plurilingue » (dont il ne sera pas traité ici, car elle fera l'objet d'un travail ultérieur avec le comité scientifique de l'Observatoire de la langue française).

Cette présentation[33] se nourrit des principaux résultats de l'étude, mais elle présente les analyses de l'Observatoire de la langue française, qui n'engagent pas les chercheurs. Ces analyses sont d'ailleurs avancées avec beaucoup de prudence et doivent toujours être appréhendées en tenant compte de la relative faiblesse des échantillons de population interrogés. Par ailleurs, la composition de l'échantillon n'étant pas pleinement représentative de la population, les coordonnateurs de l'étude ont veillé à « redresser » les résultats et à tester leur significativité[34], mais nous sommes conscients qu'il s'agit d'une étude pilote visant à dégager des tendances générales.

[32] Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Liban, Madagascar, Maroc, RDC et Tchad.

[33] Cet article a bénéficié du concours de plusieurs membres du comité scientifique de l'Observatoire de la langue française, et tout particulièrement des professeurs Jean-Pierre Corbeil, François Grin, Samir Marzouki et Rada Tirvassen. Une note méthodologique complète est disponible en ligne. Voir QR code.

[34] Voir encadré « Éléments de méthodologie » ci-contre.

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

En préambule, il faut dire que la période à laquelle se sont déroulées les enquêtes était marquée par les restrictions sanitaires, qui n'ont pas facilité le travail des personnes chargées de diffuser le questionnaire, même si une bonne part a été envoyée par Internet. Dans le cadre du recueil de données par questionnaire autoadministré, la méthode d'échantillonnage utilisée est celle par quotas, et des dispositions ont été prises pour réduire le risque de biais de sélection, notamment grâce aux consignes données aux enquêteurs, dont voici quelques exemples :

- savoir éviter d'interroger, dans une zone donnée, des personnes se ressemblant trop ou vivant dans les mêmes conditions ;
- ne pas hésiter à renoncer à une interview si la personne contactée ne correspond pas aux quotas ;
- respecter les consignes de dispersion géographique des interviews ;
- brasser large à l'intérieur des cellules de quota (par exemple, pour la CSP-, qui rassemble ouvriers, artisans, etc. ne pas se contenter d'interroger les ouvriers).

Ensuite, l'échantillon a fait l'objet d'un redressement calé sur les 4 variables à partir desquelles les quotas sont définis, ce qui offre certaines garanties de représentativité de l'échantillon. Enfin, pour une meilleure comparaison des résultats selon les pays notamment (mais aussi en fonction des autres variables sociodémographiques), des tests de significativité ont été réalisés afin de mettre en évidence les valeurs nettement supérieures ou inférieures à la proportion globale. La significativité des valeurs est à relativiser pour les bases faibles (elles sont renseignées par un astérisque), mais aussi pour le secteur d'activité (éducatif vs non éducatif) et le type d'établissement (privé vs public), car certains inactifs ont renseigné ces variables sur la base de leur dernier emploi récemment quitté.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTUDE PRESLAF[35]

Échantillon d'étude redressé (enquêtes quantitatives)

Base répondants
5 281

VOUS ÊTES ?

50 % Base : 2 661

50 % Base : 2 620

VOTRE PAYS DE RÉSIDENCE

	Effectifs	Pourcentage
ALGÉRIE	518	10 %
BÉNIN	500	9 %
CAMEROUN	527	11 %
CÔTE D'IVOIRE	557	11 %
GHANA	557	11 %
LIBAN	637	12 %
MADAGASCAR	500	9 %
MAROC	500	9 %
RDC	485	9 %
TCHAD	500	9 %

VOTRE ÂGE

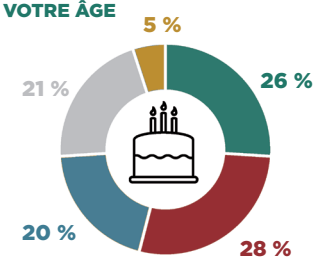

- 18-24 ans - Base : 1 365
- 25-34 ans - Base : 1 478
- 35-44 ans - Base : 1 080
- 45-64 ans - Base : 1 108
- 65 ans et plus - Base : 250

ACTIF...

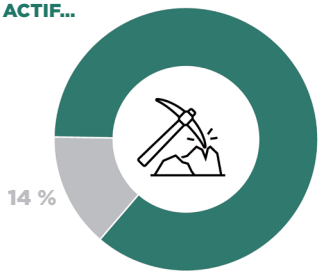

- oui Base : 4 539
- non Base : 742

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	Effectifs	Pourcentage
CSP+	813	15 %
CSP-	3726	71 %
SANS ACTIVITÉ	742	14 %

SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Effectifs	Pourcentage
ÉDUCATIF	1220	28 %
NON ÉDUCATIF	3142	72 %

VOUS TRAVAILLEZ DANS LE...

	Effectifs	Pourcentage
PUBLIC	892	21 %
PRIVÉ	3447	79 %

VOTRE NIVEAU D'ÉTUDES

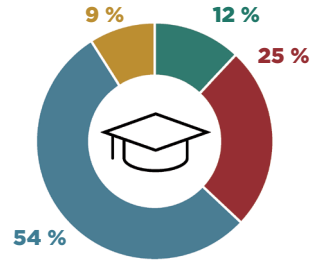

- Primaire - Base : 582
- Secondaire - Base : 1 211
- Études supérieures Base : 2 664
- N'est jamais allé à l'école Base : 471

VOTRE ZONE DE RÉSIDENCE

	Effectifs	Pourcentage
RURALE	2 267	43 %
URBAINE	3 014	57 %

[35] Compte tenu de la faiblesse de la base interrogée pour l'Algérie, les résultats de ce pays issus des questionnaires et des entretiens ont été écartés de l'analyse.

[36] Comme annoncé dans la méthodologie, le redressement a été fait sur les critères d'âge, de sexe, de CSP, de zone de résidence et de pays.

Observations de classe – Échantillon enseignants (enquêtes qualitatives)[36]

Base répondants
157

VOUS ÊTES ?

39 %	**61 %**
Base : 62	Base : 95

VOTRE ZONE DE RÉSIDENCE

	Effectifs	Pourcentage
RURALE	26	17 %
URBAINE	131	83 %

VOTRE PAYS DE RÉSIDENCE

	Effectifs	Pourcentage
ALGÉRIE	2	1 %
BÉNIN	15	10 %
CAMEROUN	20	13 %
CÔTE D'IVOIRE	15	10 %
GHANA	26	17 %
LIBAN	13	8 %
MADAGASCAR	20	13 %
MAROC	15	9 %
RDC	15	9 %
TCHAD	16	10 %

Bibliographie analytique – Catégorisation des titres retenus

1 225

TITRES RETENUS

Base : 11

	Effectifs	Pourcentage
ARTICLES	343	28 %
OUVRAGES – CHAPITRES D'OUVRAGES	362	30 %
MÉMOIRES DE RECHERCHE	312	25 %
THÈSES DOCTORALES	158	13 %
ACTES DE COLLOQUES	30	2 %
RAPPORTS	20	2 %

	Effectifs	Pourcentage
ALGÉRIE	87	7 %
BÉNIN	115	9 %
CAMEROUN	125	10 %
CÔTE D'IVOIRE	110	9 %
GHANA	28	2 %
LIBAN	360	29%
MADAGASCAR	144	12 %
MAROC	92	8 %
RÉUNION/ MAYOTTE	92	8 %
RDC	33	3 %
TCHAD	39	3 %

« Il est très difficile, et sans doute peu souhaitable, de figer des catégories de français. »

Les variétés du français existent-elles ?

La première difficulté pour appréhender l'ensemble de ces phénomènes est de savoir de quoi l'on parle. Certes, de nombreux travaux de recherche et plusieurs inventaires ou répertoires existent, qui décrivent, décryptent et analysent les variations sociolinguistiques du français, mais les limites inhérentes au sujet lui-même sont vite atteintes.

Scientifiques d'abord, lorsqu'il s'agit de tracer des frontières précises entre d'une part une langue française de référence d'où s'écarteraient les variétés en question, et d'autre part ses évolutions de forme ou créations de mots qui témoignent de sa vitalité et relèvent d'un processus normal de transformation de toute langue non « morte ». Même la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, celle signée de la main de François Ier, qui imposa le français contre le latin pour dire le droit et gérer l'administration, fut rédigée en ce qu'on appelle aujourd'hui le « moyen français », que l'on est bien en peine de comprendre… Quelques années auparavant, en 1534, le même François Ier envoyait Jacques Cartier explorer les voies maritimes de l'océan Atlantique, initiant ainsi sans le savoir le « fait français » dans le territoire que l'on n'appelait pas encore Canada et qui abrite aujourd'hui des millions de francophones. Les français parlés en Belgique ou en Suisse romande puisent sensiblement aux mêmes origines d'un « français initial » (lui-même issu du groupe des langues d'oïl), et ont leurs caractéristiques propres qui les distinguent, tout en ayant suivi les évolutions d'usage naturelles aux langues en général[37].

La nature du surgissement puis de l'implantation progressive de la langue française sur le continent africain est très différente et son origine beaucoup plus récente. Marqués plus que les autres par les phénomènes de variation dus essentiellement à la pluralité des langues en présence, ces nouveaux territoires du français sont aussi ceux où la croissance du nombre de ses locuteurs est la plus forte. La question de l'écart entre un français « standard » et des français « locaux » y apparaît donc à la fois plus évidente et plus importante lorsque l'on cherche à anticiper des scénarios d'avenir. Cependant, la difficulté à définir de manière claire et précise les contours des différents français en usage reste un défi pour les linguistes (et les sociolinguistes), même si certaines caractéristiques générales sont proposées dans la littérature pour décrire les principaux phénomènes de variation, surtout sur le plan syntaxique (et morphosyntaxique).

Dans tous les cas, partant du principe que ce sont les locuteurs qui fixent progressivement l'usage d'une langue (dont la pérennité garantit souvent sa reconnaissance comme norme), il est très difficile, et sans doute peu souhaitable, de figer des catégories de français.

Les limites à l'examen des variétés de français sont aussi d'ordre empirique. Pour des raisons proches des réserves exprimées d'un point de vue scientifique (où commence et où s'arrête la variété ?), mais sur un plan pratique cette fois-ci, il est impossible de procéder à un recensement systématique de tous les usages du français dans la trentaine de pays où il est d'usage quotidien. Et ce d'autant moins que ce recensement serait rapidement obsolète. La multiplication des lexiques et autres inventaires du français consacrés à tel ou tel pays, région ou continent, ou à telle ou telle catégorie de locuteurs ou d'usages (« les jeunes », les jargons professionnels, etc.), outre le défaut d'exhaustivité qui les frappe, n'a toujours pas permis de réunir une information complète, structurée et facilement consultable. La mise en ligne récente du Dictionnaire des francophones[38] constitue sans doute la démarche la plus aboutie en la matière[39], ne serait-ce que par son caractère contributif. Son ambition essentiellement descriptive, voire ludique, très appréciable par ailleurs, ne lui permet cependant pas pour l'instant de présenter un tableau complet, ni même de faciliter une recherche ouverte (sauf sur un terme ou une expression déjà connus) ou des comparaisons (synonymie).

[37] À noter cependant que les variantes dialectales, en Suisse romande, sont issues du franco-provençal, rattaché aux langues d'oc. Seule exception : le patois jurassien (canton du Jura).

[38] Voir « Entretien avec Bernard Cerquiglini, président du comité scientifique du Dictionnaire des francophones » page de droite.

[39] Sur un autre plan, on peut noter aussi la parution, en octobre 2021, de *La Grande Grammaire du français* (Actes Sud/Imprimerie nationale), dirigée par Anne Abeillé et Danièle Godard, qui semble tenir compte des usages en vigueur en dehors de la France.

Résultats de l'enquête

Résultats issus de la revue de littérature

En analysant la bibliographie qu'ils ont retenue[40], les auteurs de l'étude PRESLAF ont fait le choix de retenir trois grandes entrées dans les publications consacrées aux variétés de français :

- les « français populaires » (ou « courants ») ;
- le français « en contact » ;
- l'hybridation et les « parlers jeunes ».

Bien que cette typologie puisse être contestée, ne serait-ce que parce que certaines catégories sont transversales à tous les phénomènes de variation et qu'elles se chevauchent parfois (« en contact » et « hybridation »), nous l'avons conservée pour permettre au lecteur non spécialiste d'appréhender les grandes lignes de ces phénomènes.

En synthèse, la plupart des travaux relèvent des similitudes dans les différentes variétés de français, dont les moteurs sont la *simplification*[41] et l'*innovation* et qui se nourrissent bien souvent des autres langues en contact avec le français. La question du « niveau de langue » semble alors sous-jacente, même si des auteurs défendent l'idée d'une variété géographique, voire le concept de « normes endogènes ». Sur le plan formel, l'inventaire des travaux en Afrique subsaharienne montre l'importance des apports lexicaux et morphosyntaxiques des langues africaines tout autant que la difficulté pour les institutions à les prendre en compte. Les travaux révèlent enfin la place importante que les pratiques plurielles du français occupent dans des pays comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire ou la RDC[42]. Parmi ces pratiques, l'hybridation et les parlers jeunes sont particulièrement étudiés, y compris dans le champ des réseaux sociaux, et ils sont « perçus comme moyen de participation sociale des jeunes et comme langue d'intégration des nouveaux arrivants dans [certaines] villes » (comme Abidjan). Ces recherches confirment aussi la difficulté à établir des différences entre les argots ou les parlers jeunes, les langues mixtes émergentes et les techniques d'alternance codique (lorsque l'on passe d'une langue à une autre dans un même énoncé).

[40] Voir « Bibliographie analytique – Catégorisation des titres retenus » p. 49.

[41] Ce terme, qui implique un jugement sur la variation, n'est en général pas employé par les sociolinguistes, mais nous le conservons pour sa… simplicité.

[42] Il faut citer aussi le Bénin, où l'intensité des recherches sur le sujet n'est pas liée à des pratiques avérées concernant les variétés de français, mais correspond à l'intérêt des chercheurs pour les langues nationales et leur rapport au français.

Les auteurs de l'étude concluent d'ailleurs que « la confusion entre une variété et le recours aux stratégies langagières (telles que l'alternance codique) dans une perspective d'intercompréhension, comme la confusion entre la variété et le registre de langue, est encore marquée ». Ils avancent l'idée qu'il serait plus adapté « d'envisager les variantes du français comme davantage associées à la notion de style ». Le style se trouvant davantage « dans les effets de sens produits que dans l'intention du locuteur ».

Résultats issus des entretiens et des questionnaires

Rendant compte de réalités locales, si un peu moins de la moitié des répondants (46 %) pensent qu'il existe une variété de français dans leur pays, les résultats pour le Cameroun (68 %), la Côte d'Ivoire (65 %) et la RDC (56 %) sont beaucoup plus affirmatifs, tandis que les Béninois ne sont que 1 % dans ce cas. Ce sont les personnes les plus âgées (+65 ans) et celles travaillant dans le secteur éducatif, donc celles qui attachent probablement le plus d'importance à la norme, qui perçoivent davantage la présence de variétés.

Diriez-vous qu'il existe différentes variétés de français dans votre pays ?

À tous – Une seule réponse possible
– Base : 3 757

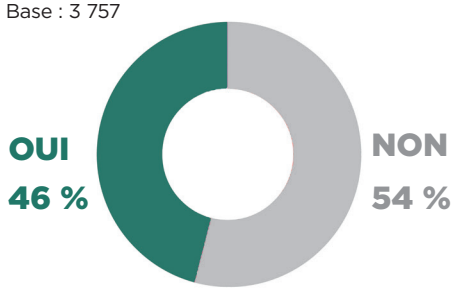

À la question de savoir comment désigner ces variétés de français, la grande majorité (80 %) de ceux qui pensent qu'elles existent les qualifient d'abord par le registre de langue (français populaire, de la rue, académique, familier, soutenu, standard, etc.) avant de leur donner un nom ou une référence nationale (nouchi, camfranglais, français ivoirien, etc.). De plus, les 32 variétés de français perçues par les personnes interrogées leur semblent dues avant toute chose à l'interférence linguistique entre le français et les langues nationales, et quelquefois l'anglais.

Plus proches de la réalité pratique sont les réactions recueillies auprès des personnes ayant écouté des extraits audio de pratiques langagières variées du français (un en contexte arabophone et deux en contexte subsaharien). Ils ne sont que 19 % à considérer qu'il s'agit bien de français et qu'il n'y a aucune différence entre les enregistrements. En dehors de ceux qui n'ont pas trouvé trace de français dans au moins l'un des enregistrements (2 %), les deux tiers des témoins ont perçu des différences. De nouveau, ce sont ceux qui résident en zone urbaine, travaillent dans le milieu éducatif, ont fait des études supérieures ou font partie des cadres supérieurs qui sont plus nombreux à considérer que les discours entendus sont différents du français (plus de 75 %).

Après avoir écouté les audios, diriez-vous que…
À tous – Une seule réponse possible – Base : 3 805

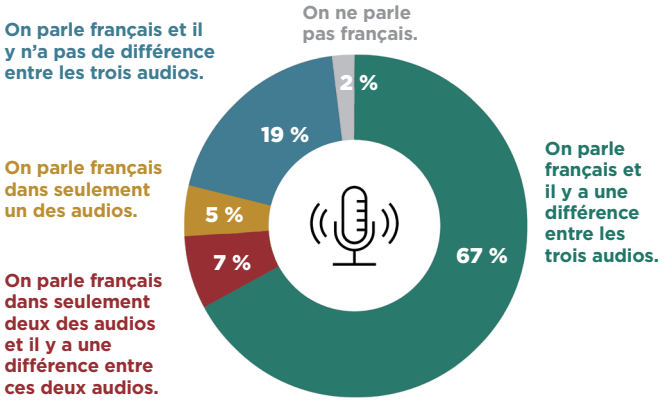

Sollicités pour caractériser les différences perçues, les répondants qui en avaient décelé ont naturellement cité souvent (63 %) des marqueurs de l'oralité (accent, prononciation, intonation, rythme, interférences linguistiques, articulation, etc.), mais les registres ou types de français arrivent en deuxième position (19 %), à égalité avec l'explication par la nationalité de l'orateur (qui n'était pourtant pas indiquée).

Enfin, à mi-chemin entre la mesure de la présence des variétés de français et l'image qu'elles renvoient, la réponse à la simple question « Quel français parlez-vous principalement ? » est riche d'enseignements[43] : 65 % des répondants considèrent parler le français soit « standard » (36 %), soit « académique » (29 %), tandis que 21 % déclarent parler un français « populaire ». Cet « aveu » est beaucoup plus fréquent en Côte d'Ivoire (48 %), au Tchad (41 %) ou, dans une moindre mesure, au Cameroun (27 %) ; alors que les Ghanéens (91 %), les ressortissants de la RDC (78 %), les Malgaches (74 %) et les Libanais (73 %) sont plus de 70 % à affirmer parler le « bon français ». Le décalage perceptible entre la présence avérée de variétés de français dans certains pays (comme la RDC ou Madagascar) et le manque d'entrain pour se déclarer locuteur de celles-ci montre à quel point la question des représentations liées « aux langues françaises » rend difficile l'analyse objective et davantage encore la prise de décision éventuelle concernant le rôle qu'elles pourraient ou devraient jouer. À cet égard, il est aussi révélateur de voir les très faibles scores obtenus par l'une des réponses possibles, qui était « Un mélange du français avec d'autres langues » : 0 % dans la plupart des pays, à l'exception du Maroc (6 %), de Madagascar et du Cameroun (1 % chacun) et de quelques Congolais (RDC, 0,3 %). Compte tenu des effectifs relativement réduits considérés, il n'est pas permis de tirer de conclusion générale, mais il y a manifestement une réticence à être perçu comme ne maîtrisant pas suffisamment au moins une des formes de français.

Que pensent les locuteurs ?

De la langue française et des variétés de français…
À une large échelle[44], grâce à un outil d'analyse des réponses, il apparaît que les mots « France » et « Français » puis « colonisation » sont spontanément les plus souvent associés à la langue française. Celle-ci étant ensuite fortement liée à des marqueurs relatifs à la structure de la langue (grammaire, expression, conjugaison, orthographe, vocabulaire, etc.). Cela dit, d'après les rédacteurs de l'étude[45] – qui présentent la structure complète du « champ représentationnel » portant sur la langue française –, il n'y a pas de mots « candidats à la centralité », ce qui signifie que ce champ représentationnel est « instable ». On peut comprendre qu'il n'est pas figé et qu'il brasse énormément de références, pas forcément convergentes.

[43] Cette question n'a été posée qu'à ceux qui parlaient français (3 514 répondants).

[44] Questionnaire administré à près de 4 000 personnes.

[45] Voir encadré « Analyse des discours sur les langues » p. 54.

ANALYSE DES DISCOURS SUR LES LANGUES

La complexité des relations que les locuteurs entretiennent avec leurs langues en général se voit mieux à une échelle plus réduite[46], lorsque l'on prend le temps de discuter[47] avec les locuteurs (dont des experts[48]). En effet, un lien est établi entre langue française, variétés de français et langues nationales, mais une attente ou des préventions s'expriment aussi envers la Francophonie (l'OIF).

En résumé, **pour les experts**, si le français est fortement associé à l'idée de langue, cette dernière est immédiatement reliée aux autres langues du territoire, et les fonctions d'intercompréhension et de communication sont rapidement avancées, pour lesquelles la dimension orale (la « façon de parler ») devient importante. Par ailleurs, la langue française et l'enseignement sont logiquement réunis dans les discours des experts. Enfin, autour de la notion de Francophonie, ce sont des considérations plutôt générales qui interviennent : « pays », « politique », « culturel », « statut », « organisation », « ensemble », « officiel », etc. Ainsi les rédacteurs de l'étude PRESLAF avancent-ils l'idée que, concernant les variétés de français, les experts considèrent qu'elles doivent être associées aux questions d'enseignement-apprentissage et que la Francophonie pourrait y jouer un rôle.

L'analyse dite « factorielle confirmatoire » (AFC[49]) retenue par les auteurs de l'étude confirmerait que les questions de variétés de français, bien que présentes en position médiane, se trouvent encore en retrait aussi bien de celles liées à l'enseignement-apprentissage (axe des ordonnées) que de la Francophonie (axe des abscisses). Dans cette vision, les auteurs supposent que les experts pensent que « l'entrée des variétés de français dans le système éducatif sera d'autant plus efficace que la Francophonie adoptera un rôle de régulateur, de médiation ».

Pour les locuteurs (non-experts), le français est toujours associé à l'idée de langue, mais c'est aussi l'occasion pour eux d'évoquer tout de suite les statuts de toutes les langues du pays (maternelles, officielles, locales, etc.). Les non-experts se concentrent beaucoup plus sur les actions existantes ou à entreprendre (à l'aide de verbes comme « soutenir », « imposer », « promouvoir », etc.). Ils font également le lien entre langue française et enseignement, tout en soulevant les questions liées à la communication entre personnes (intégrant les difficultés du français) et aux pratiques des jeunes (réseaux sociaux notamment). Pour eux, la Francophonie en tant qu'institution, qui n'occupe pas du tout une place centrale dans les discours sur les langues (moins de 19 % des mots prononcés), est aussi perçue comme un ensemble (pays, organisation), mais ses actions sont plus souvent citées (promotion, culture, politique) que chez les experts, avec une présence nette du mot « France ». Bien plus souvent, les non-experts parlent surtout de leurs pratiques diversifiées du français (« mot », « exemple », « variété », « prononcer », etc.) et des contextes de son usage aux côtés d'autres langues (« professionnel », « école », « classe », « fon », « maison », « lingala », « communication », « obliger », etc.).

L'AFC présentée par les auteurs place les contextes d'usage normatif du français en ordonnée et la tolérance aux pratiques diversifiées en abscisse, et les deux groupes semblent être assez proches, tandis que la Francophonie apparaît comme promouvant plutôt l'usage normé du français.

[46] 279 entretiens, dont 49 avec des experts, dont les transcriptions ont été analysées automatiquement.

[47] Entretiens réalisés individuellement, parfois avec traduction (au Ghana et dans les pays arabophones), sur la base d'un guide méthodologique et thématique.

[48] Experts scientifiques et/ou institutionnels dans le domaine de l'éducation, de l'étude des langues et de l'enseignement-apprentissage.

[49] L'AFC consiste en une matrice de type abscisse/ordonnée qui permet de visualiser l'importance relative d'une problématique par rapport à deux facteurs.

Diriez-vous que la langue française dans votre pays est…

À tous – Une seule réponse possible – Base : 3 988

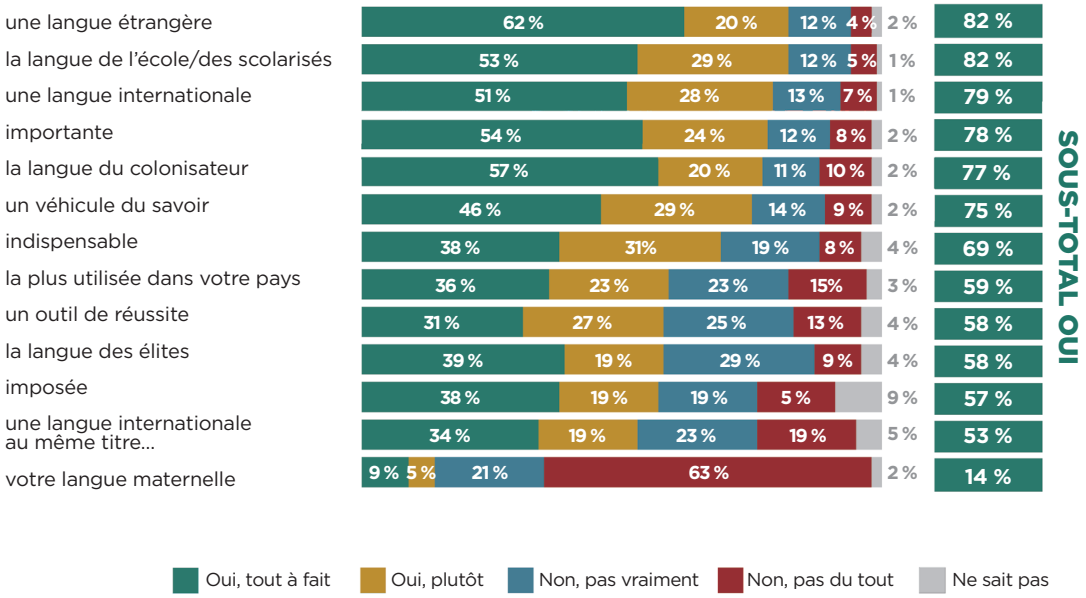

Afin de « stabiliser » cette image de la langue française, il est utile d'examiner directement les réponses collectées par questionnaire.

Si les répondants sont tous pour qualifier le français de langue étrangère qui s'acquiert d'ailleurs en contexte scolaire (qui occupe la deuxième place), ils sont aussi tous d'accord pour lui attribuer un statut de langue internationale, ce qui renvoie au potentiel que cette langue représente pour eux (« importante »). Réunissant une large majorité, mais en cinquième position, vient le rappel de son origine liée à la colonisation : cet attribut vient s'intercaler entre divers traits associés au français[50]. Deux autres caractéristiques plutôt négatives suggérées aux personnes interrogées (« langue des élites » et « langue imposée ») recueillent également une majorité d'avis favorables.

[50] La liste des propositions n'était pas modifiable et le répondant devait se déterminer pour chacune d'entre elles en choisissant son degré d'adhésion à l'une des cinq réponses possibles : Oui, tout à fait ; Oui, plutôt ; Non, pas vraiment ; Non, pas du tout ; Ne sait pas.

« Ces résultats confirment la complexité et la polyvalence des opinions et des sentiments des locuteurs africains de français. »

Ces résultats confirment la complexité et la polyvalence des opinions et des sentiments des locuteurs africains de français par rapport à cette langue. Celles-ci se retrouvent sensiblement dans tous les pays de l'échantillon, avec néanmoins une association à la colonisation beaucoup moins forte au Ghana et au Liban (inférieure à 60 %), ce qui paraît logique, alors qu'elle est très présente au Bénin, au Tchad et en Côte d'Ivoire (supérieure à 90 %).

Pourquoi pensez-vous que la langue française est importante ?

À ceux qui pensent que la langue française est « importante » – Question ouverte – Base : 2 997

Elle est internationale	21 %
Elle ouvre des opportunités (d'affaires, d'emploi…)	20 %
Elle est la langue utilisée dans le système éducatif / Elle est la langue de scolarité	18 %
Elle permet l'accès à la fonction publique / Elle est une langue officielle	16 %
En tant que langue, elle est avant tout un outil de communication/une richesse	16 %
Elle permet de transmettre le savoir et le savoir-faire / Elle est la langue des recherches scientifiques	11 %
Elle est l'une des langues les plus utilisées au monde/dans le pays	10 %
Elle est une langue de culture	6 %
Elle est omniprésente dans toutes les sphères de la société	6 %
Elle facilite les échanges frontaliers/régionaux	5 %
Elle permet d'être considéré.e / Langue des élites	4 %
Elle facilite la communication dans un contexte multilingue	3 %
Elle est une belle langue/riche…	3 %
Elle permet les échanges économiques	2 %
Elle facilite l'accès à l'information / Langue des médias	2 %
Langue du colonisateur, langue imposée, langue moins importante	2 %
Elle permet la civilisation	1 %
Elle sert à apprendre/comprendre d'autres langues	1 %
Elle fait partie de notre histoire / C'est notre patrimoine	1 %
Elle nous permet de nous divertir (chansons, films…) / Langue des réseaux sociaux	1 %
Elle est une langue importante	1 %
Rien / Aucun 0%	0 %
Autre	6 %
Ne sait pas	1 %

Il est finalement très difficile de démêler l'écheveau des opinions émises lorsque les répondants d'un même pays considèrent que la langue française est à la fois « importante », voire « indispensable », ou encore « un outil de réussite », tout en pensant qu'elle est « imposée » (même si ce n'est plus par la France aujourd'hui). En interrogeant plus précisément ceux qui ont déclaré la langue française importante (78 % de l'échantillon), il apparaît que ce sont des arguments relatifs à l'utilité qui sont quasi exclusivement avancés (tableau ci-dessus) et que les mentions qui relèveraient plutôt d'une forme d'attachement ou d'un préjugé positif (« belle langue/riche », « notre patrimoine », etc.) sont extrêmement rares.

On peut d'ailleurs rapprocher ces résultats du faible score (13 % en moyenne) réalisé par la réponse « votre langue maternelle », qui ne semble être une réalité significative que dans deux pays : le Liban (32 %), où elle l'est effectivement depuis très longtemps, notamment dans la communauté chrétienne, et la Côte d'Ivoire (34 %), pays aux nombreuses langues nationales, où plusieurs enquêtes ont déjà montré que le français servait de pont entre les communautés linguistiques – notamment au sein des couples – et tendait ainsi à prendre une place significative en famille (plutôt dans les milieux urbains et scolarisés). En RDC aussi, le choix des répondants pour cette proposition est proche de la moyenne (11 %) ce qui n'est pas négligeable, mais, dans tous les autres pays, les taux sont inférieurs à 10 %, voire à 5 %.

Concernant les **variétés de français**, les questionnaires adressés ne rendent qu'indirectement compte du regard porté sur elles, en ce qu'ils se concentraient sur leur possible usage dans l'enseignement[51]. On verra qu'une majorité des répondants rejette cette hypothèse, ce qui, en creux, révèle la moindre qualité qui leur est accordée par rapport au français dit standard. Des indications nous sont néanmoins données par l'analyse des discours tenus par les locuteurs[52].

[51] Voir « De la place des langues dans l'apprentissage » p. 62.
[52] Voir encadré « À la loupe » pp. 58-61.

Diriez-vous que la Francophonie…

À ceux qui ont déjà entendu parler de la Francophonie – Une seule réponse possible – Base : 3 241

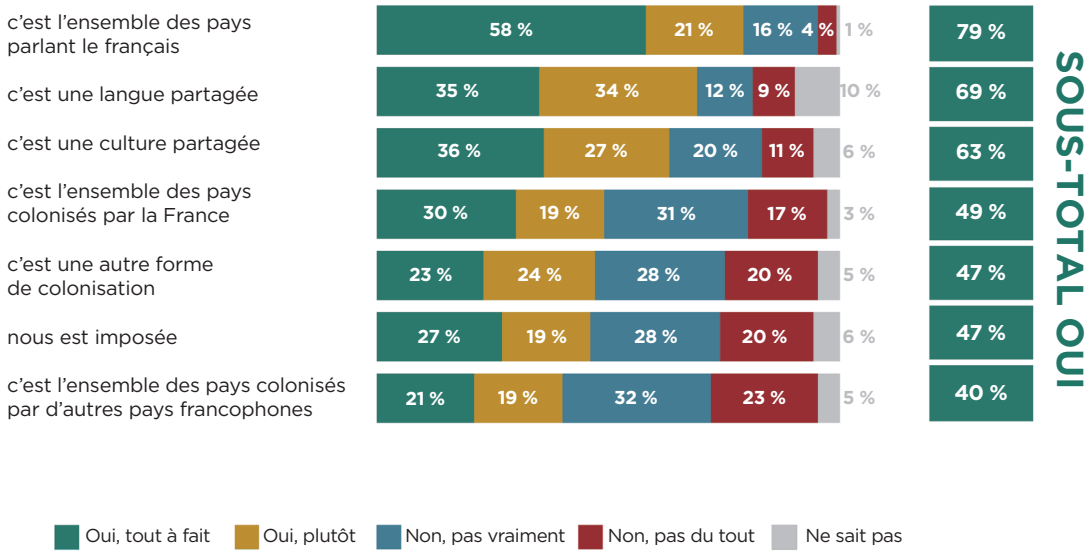

« Les répondants d'un même pays considèrent que la langue française est à la fois "importante", voire "indispensable", ou encore "un outil de réussite", tout en pensant qu'elle est "imposée". »

… et de la Francophonie

Les avis[53] concernant la Francophonie en général (en tant qu'institution) recoupent en partie ceux émis sur la langue française, avec une adhésion plus forte aux propositions descriptives ou positives qui leur sont faites. Invités à se prononcer sur des formulations figées, ce sont celles qui se réfèrent à la colonisation qui recueillent une majorité (parfois faible) de « non ».

Dans le détail des réponses, on trouve cependant des éléments intéressants distinguant certains groupes de pays. Ainsi, le rapport à la colonisation convainc plus fortement les Ivoiriens (69 %) – et d'une manière générale les Africains subsahariens – que les ressortissants des pays arabophones et de Madagascar (entre 29 % et 45 %).

[53] 74 % des répondants (4 124 questionnaires) connaissent la Francophonie.

À LA LOUPE

Au cours d'entretiens individuels[54], les réponses s'affinent et leur analyse fournit des indications utiles sur l'image de la langue française et de la Francophonie.

« Pour les experts, la nécessité pratique d'un recours fréquent au français ne s'accompagne pas d'une adhésion sans réserve à cette langue. »

Langue française et langues locales

Discours sur la langue française : experts
Les experts expriment des opinions très contrastées sur la **langue française** en mettant légèrement en tête les appréciations critiques ou problématiques (41 %), suivies de mentions positives (35,4 %) et de quelques constats objectifs neutres (18 %).

Ces résultats sont à comparer à ceux livrés par le discours de ces mêmes experts sur les pratiques de la langue française, qui révèlent que celles-ci sont majoritairement liées au statut de cette langue (« omniprésente », « officielle », « de scolarisation », « de l'administration », « de l'écrit », etc.), ce qui pourrait correspondre à la catégorie « neutre » des opinions émises plus haut. Il semble ainsi que la nécessité pratique d'un recours fréquent au français (question de statut) ne s'accompagne pas d'une adhésion sans réserve à cette langue. Pour autant, les experts constatent également des recours au français dans des contextes moins contraints comme la chanson, le théâtre, les réseaux sociaux, etc. (un quart des références).

Discours sur la langue française : experts
Base : 49

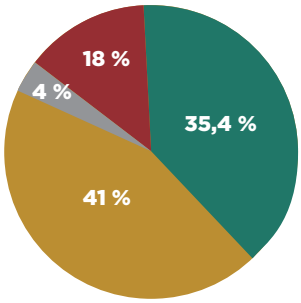

POSITIF
- Langue d'intégration sociale / de communication / d'intercompréhension
- Français, langue de prestige / langue des privilégiés / de la modernité / langue de salon, langue de l'élégance, de l'esthétique
- Le ferment de l'unité nationale / outil de médiation entre les multiples ethnies

CRITIQUES ET PROBLÈMES
- Conflit entre le français et les autres langues locales (prédominance de l'une ou de l'autre, etc.) / concurrence
- Français, langue coloniale (facteur d'aliénation) / vecteur de la culture occidentale / vecteur de la civilisation française
- Avenir incertain du français / langue en recul, en déclin au fil des générations / rejet du français, réticence des pouvoirs publics / résilience face à l'arabisation ou à l'anglais / perte d'intérêt des populations

NEUTRE
- Langue officielle
- Langue étrangère / seconde / internationale
- Langue de scolarisation

AUTRES

[54] 279 entretiens, dont 49 avec des experts, dont les transcriptions ont été analysées automatiquement.

Discours sur la langue française : non-experts

Pour les autres locuteurs (non-experts), la perception du français s'exprime sous des formes moins tranchées que pour les experts : « intérêt de parler français », « langue de communication », « d'intercompréhension », « d'instruction », « d'évolution » (socio-économique, personnelle), « des échanges économiques », « internationale », etc., ce qui souligne le caractère utilitaire de la langue. Même si quelques jugements (positifs et négatifs) sont également émis : « langue du colonisateur », « en conflit avec les langues locales », « difficile », mais aussi « langue de prestige », « de beauté », « du cœur », « de la recherche », « d'union », etc. En réalité, la somme des opinions franchement hostiles au français dépasse à peine 5 % des discours. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de décrire les pratiques de cette langue, c'est son caractère utile (et surtout positif) qui l'emporte, à l'inverse du discours des experts, qui insistaient sur son caractère obligatoire. Ainsi, plus de 80 % des exemples donnés présentent des contextes où son usage est bénéfique ou choisi : « milieu professionnel », « divertissement », « milieu familial », « communication », « intercompréhension », etc.

Discours sur la langue française : non-experts
Base : 230

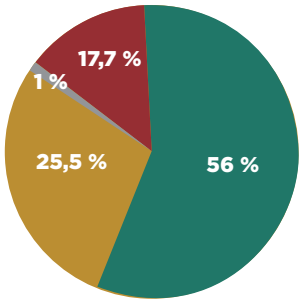

INTÉRÊT, UTILITÉ
- Langue importante (importance, intérêt de parler français, moyen de survie, atteinte des objectifs, liberté d'expression, voyages, etc.)
- Langue de communication / d'intercompréhension
- Langue d'instruction (documentation), éducation et professionnalisation, de l'alphabétisation

OPINIONS (POSITIVES ET NÉGATIVES)
- Avenir mitigé du français / désintérêt grandissant pour le français
- Conflit entre le français et les autres langues internationales (chinois, espagnol, etc.)
- Langue du colonisateur / imposée / d'aliénation / langue du peuple français

NEUTRE
- Langue prédominante dans le pays / langue officielle / prioritaire sur les autres langues / langue nationale
- Conflit entre le français et l'anglais (prédominance de l'un ou de l'autre, etc.)
- Langue de l'administration

AUTRES

Discours sur les langues locales : non-experts

De même, contrairement aux idées reçues, si l'on examine leurs discours sur les langues locales, ils révèlent nettement une approche pragmatique (plus de 70 % des références), bien plus qu'une relation affective ou militante. Les locuteurs non experts semblent ainsi se poser moins de questions que les experts et être plus aptes à profiter sereinement des avantages que procurent les langues.

Discours sur les langues locales : non-experts
Base : 230

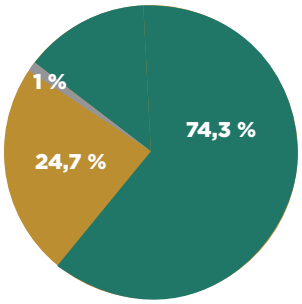

APPROCHE PRAGMATIQUE
- Usage en contexte familial
- Autres langues internationales officielles au pays (cas du Ghana, du Tchad et du Liban pour l'anglais et l'arabe)
- Usage en contexte social / de divertissement

REGISTRE AFFECTIF OU MILITANT
- Intérêt / importance de l'apprentissage des langues locales / diffusion et promotion
- Bonne opinion sur le plurilinguisme
- Langue de distinction ethnique / de démarcation sociale

AUTRES

Variétés de français

Discours sur les variétés de français : experts

Les experts s'attachent plus à décrire ces variétés et à expliquer leur origine (reconnaissant donc leur existence) qu'à donner leur opinion sur elles : 64 % des items recensés pour la description et 33 % pour les avis, dont très peu sont négatifs. Dans leurs explications, les experts mettent en avant les interférences entre les langues et l'origine sociale et géographique des locuteurs. Cet avis est partagé en partie par les non-experts, qui insistent cependant davantage sur la fonction d'intercompréhension qu'elles assurent.

Discours sur les variétés de français : experts
Base : 49

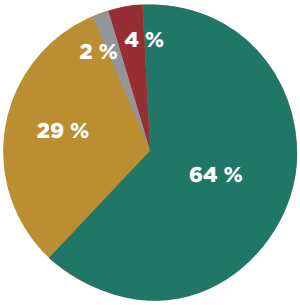

DESCRIPTION / EXPLICATION
- Des interférences linguistiques (avec les langues locales, l'anglais, les autres langues)
- Des couches socioprofessionnelles / réalité socioculturelle, socioprofessionnelle / régions
- L'accent comme expression de variété, outil de marquage identitaire / phonétique

POSITIF
- Les variétés sont admises et nommées / légitimation des variétés, un choix logique : validation d'un état de fait
- Introduction des variétés à l'école, un passage obligé / initiative louable, opportune / un acte de réhabilitation des langues locales / nécessité d'africaniser la langue en guise de reconnaissance du poids du continent
- Enseignement des variétés, une prérogative des pouvoirs politiques / de l'Académie française

RÉSERVES / REJET
- Proscrit / recours exclusif au français standard / respect des normes linguistiques du français académique / conséquences négatives des variétés du français sur le niveau d'enseignement
- Contexte peu favorable au développement des variétés

AUTRES

Discours sur les variétés de français : non-experts

Les non-experts, comme les experts, s'attachent également surtout à décrire ou expliquer la présence des variétés de français et les considèrent positivement dans les mêmes proportions, tout en étant un peu plus nombreux à les rejeter (10 % du poids du discours).

Discours sur les variétés de français : non-experts
Base : 230

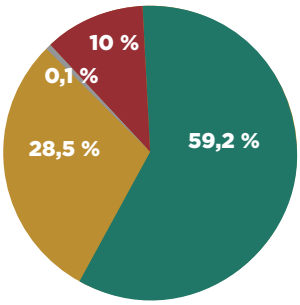

DESCRIPTION / EXPLICATION
- Des interférences linguistiques (avec les langues locales)
- Un outil d'intercompréhension / de complémentarité
- Dans des situations variées (en classe, selon la région ou l'interlocuteur, etc.)

POSITIF
- Les variétés sont admises et nommées
- À promouvoir / à promouvoir en milieu scolaire
- De plus en plus populaires / de plus en plus dominantes vis-à-vis du français académique

RÉSERVES / REJET
- Proscrit / recours exclusif au français standard / respect des normes linguistiques du français académique / conséquences négatives des variétés du français sur le niveau d'enseignement
- Les variétés n'existent pas, on parle (écrit) français correctement ou pas / on ne distingue pas de différences entre les variétés supposées du français
- Description linguistique (syntaxe, morphologique, lexicale, etc.) trop insuffisante pour les définir

AUTRES

Francophonie

Représentation de la Francophonie : experts

Concernant la Francophonie, chez les experts, elle suscite des appréciations variées, que l'on peut regrouper en trois catégories : positives, neutres et négatives. De ce point de vue, les avis positifs ou neutres sont très largement dominants (83 % du poids total des discours), suivis de quelques formulations négatives (8 %), pas toujours exactes d'ailleurs (lorsqu'ils pensent que la Francophonie est l'ensemble des pays colonisés par la France) et plus fréquentes au Cameroun et en RDC.

Représentation de la Francophonie : experts
Base : 49

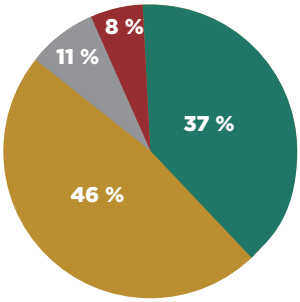

POSITIF
- Un espace de partage, de coopération (valeur, langue, etc.) / de diversité / Un brassage culturel / Intégration
- Le livre, l'écriture, l'école : la force de la Francophonie / ambassadeurs de la Francophonie
- Un atout / avantage national, international / Une ouverture sur le monde

NEUTRE
- Ensemble des pays partageant la langue française
- Une organisation politique, géopolitique, administrative et économique
- Promotion institutionnelle du français

NÉGATIF
- Francophonie, ensemble des pays colonisés par la France / corollaire de la francisation

AUTRES

Représentation de la Francophonie : non-experts

Pour les non-experts, on retrouve ces mêmes catégories, mais la préséance revient à un discours plutôt descriptif.Ainsi, les considérations neutres occupent plus de la moitié des énoncés (58 %), suivis d'avis plutôt positifs (37 %) et de rares avis négatifs (5 %).

Représentation de la Francophonie : non-experts
Base : 230

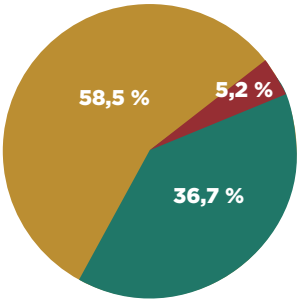

POSITIF
- Un levier de la langue française / Promotion de la langue française
- Un espace d'échange / de partage (culturel, de pratiques, de valeurs, etc.) / Quelque chose de commun / Espace de paix
- Une bonne chose (sp) / un avantage / une source d'opportunité

NEUTRE
- Connaissance de la Francophonie
- L'ensemble des personnes qui parlent / s'expriment en français / Francophones (sp) / Communauté linguistique / Tous les pays francophones
- La France, le français / La France hors de la France

NÉGATIF
- Une autre forme de colonisation / de domination française / un héritage colonial
- Présente peu d'avantages pour les pays adhérents
- Ne s'adresse qu'aux intellectuels

De la place des langues dans l'apprentissage

Outre les qualificatifs qui leur sont attribués, souvent péjoratifs, la place que l'on est prêt à accorder aux variétés de français à l'école fournit un bon indicateur de leur acceptabilité sociale autant que de l'intérêt qu'on leur prête.

Selon vous, est-ce qu'on peut enseigner ce ou ces français à l'école ?

À ceux qui pensent qu'il existe des variétés du français – Une seule réponse possible – Base : 1 535

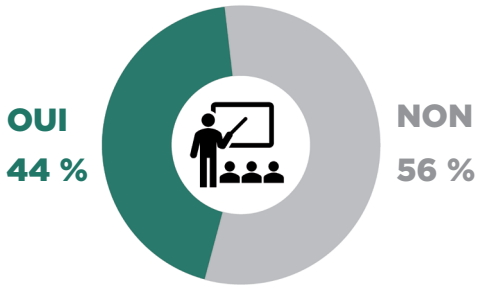

Cette courte majorité sceptique quant à la possibilité d'enseigner des français différents à l'école ne nous informe malheureusement pas suffisamment sur les convictions des répondants. La question posée portant sur la *possibilité* de le faire et pas sur sa *pertinence*, elle rend difficile l'analyse. Ainsi, dans les raisons invoquées par les partisans du « non » arrivent en tête des considérations « objectives » sur l'absence de standardisation et de règles qui empêchent leur enseignement (86 % des réponses), bien avant les jugements négatifs (36 %). Même si, lorsque les répondants déclarent que « ces français ne respectent pas les règles grammaticales », ils ne sont pas loin de la critique… Sans savoir donc exactement s'ils n'y sont pas favorables ou s'ils considèrent que cela n'est pas possible, il faut tout de même noter que les répondants congolais (RDC), camerounais et ivoiriens sont nettement plus nombreux à se ranger dans le camp du « non » (entre 60 % et 73 %), ce qui s'explique sans doute par la place importante (ou ressentie comme telle) qu'occupent les variétés de français dans leurs pays… et l'inquiétude que cela suscite. En revanche, les Béninois, les Libanais et les Tchadiens se trouvent majoritairement chez les tenants du « oui » (entre 61 % et 70 %).

En affinant un peu l'analyse des réponses franchement hostiles, lorsqu'elles avancent des arguments liés à la qualité de l'enseignement ou à la mauvaise image des variétés (« font baisser le niveau », « langue des voyous »), on constate que les hommes sont 2 à 3 fois plus nombreux à le penser que les femmes et que, concernant la seule mauvaise image, ce sont les 45-64 ans, vivant dans des zones urbaines, travaillant dans le secteur éducatif et le secteur public et ayant plutôt fait des études supérieures, qui constituent l'essentiel des réfractaires. Pourtant, rien n'est simple sur ce sujet, car on trouve aussi parmi les non-scolarisés une écrasante majorité (88 %) pour rejeter l'idée d'un enseignement des variétés de français à l'école alors que 78 % des répondants ayant achevé le cycle primaire y seraient favorables…

Pour garantir…

À ceux qui travaillent dans le secteur éducatif – Une seule réponse possible – Base : 910

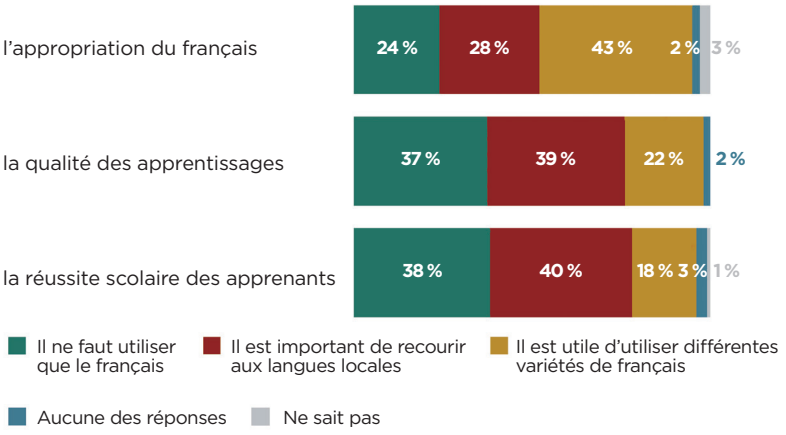

« Décrite déjà par Senghor dans les années 1960, la difficulté, voire la souffrance, ressentie par l'enfant confronté à une langue étrangère à son arrivée à l'école compromet ses chances de réussite. »

L'avis des personnes travaillant dans le secteur éducatif nous offre un éclairage plus précis sur le degré d'ouverture aux pratiques plurilingues en général et sur le recours aux différentes variétés de français selon les objectifs poursuivis par l'école (voir page précédente).

Conformément aux politiques de nombreux pays d'Afrique francophone, accompagnés en cela par la Francophonie institutionnelle (OIF et AUF), la nécessité de recourir aux langues nationales s'affirme nettement en arrivant en première position quel que soit l'objectif visé. Au moins depuis les États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne (Libreville, 17-20 mars 2003[55]), un consensus s'exprime en faveur non seulement de l'usage, mais aussi de l'apprentissage des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Décrite déjà par Senghor dans les années 1960, la difficulté, voire la souffrance, ressentie par l'enfant confronté à une langue étrangère à son arrivée à l'école compromet ses chances de réussite. Depuis, des programmes adaptés, notamment ceux conçus et développés avec le soutien de l'OIF, comme ELAN-Afrique[56], ont permis de travailler sur des supports pédagogiques (bi-grammaires, livrets du maître, guides d'orientation, etc.) dans une trentaine de langues nationales, dans une optique de réussite scolaire et de meilleure maîtrise de la langue française, qui reste langue d'enseignement.

[55] Rapport général des États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne, OIF, 2003. Voir QR code.
[56] Voir encadré ci-contre et p. 164.

ÉCOLE ET LANGUES NATIONALES EN AFRIQUE – ELAN : LA RÉUSSITE PAR LES LANGUES NATIONALES

Démarrée au début de l'année 2011 pour une durée initiale de trois ans, l'initiative ELAN-Afrique est un accompagnement technique et financier spécifique pour l'introduction, le renforcement ou l'extension d'un enseignement bi-plurilingue (français-langues nationales). Les onze pays membres de l'initiative (Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo) sont appuyés par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), maître d'ouvrage international, le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Agence française de développement (AFD). À ce jour, près de 4 000 enseignants ont été accompagnés et formés dans plus de 1 000 écoles bilingues au bénéfice de plus de 100 000 élèves.

Les langues nationales d'enseignement retenues par pays sont :

- Burkina Faso : mooré, dioula, fulfulde, gulmancema, dagara, bissa, lyélé, nuni, kasim
- Burundi : kirundi
- Cameroun : fulfulde, ewondo, basa'a, ghomala'
- Côte d'Ivoire : dioula
- Guinée : soso
- Madagascar : malagasy
- Mali : bamanakan, fulfulde, songhaï, tamasheq
- Niger : hausa, buduma, sonay-zarma, fulfulde, gulmancema, tamahaq, tubu, arabe
- RDC : lingala, kikongo, kiswahili, tshiluba
- Sénégal : joola, mandinka, pulaar, seereer, soninke, wolof
- Togo : ewé, kabiyé

« Le “décrochage” de la cote de la langue française dans sa fonction d’apprentissage du français lui-même ne laisse pas d’interroger sur la complexité du sujet. »

Les évaluations[57] ont montré depuis la pertinence et l’efficacité de cette approche dite d’enseignement bi-plurilingue, malheureusement encore limitée par des moyens insuffisants et toujours conditionnée à la sélection par les pays de la ou des langues nationales à retenir et sur lesquelles travailler. Ce premier résultat n’est donc pas une surprise et l’on retrouve d’ailleurs, chez les ressortissants de certains des pays bénéficiaires d’ELAN, de très forts taux d’adhésion à l’usage des langues nationales (94 % au Bénin et 61 % en RDC). D’un point de vue sociologique, ce sont les répondants résidant dans des zones rurales qui sont les plus nombreux à plébisciter cette vision (62 %), ce qui s’explique par le profil de leurs élèves, plus éloignés du français que leurs homologues des centres urbains. Mais ce sentiment est largement partagé, comme le montre le petit 24 % qui soutient le recours exclusif au français académique pour l’appropriation du français.

Ce « décrochage » de la cote de la langue française dans sa fonction d’apprentissage du français lui-même ne laisse pas d’interroger sur la complexité du sujet.

En effet, le point de vue concernant les variétés de français attribue à celles-ci le premier rôle dans leur capacité à garantir l’appropriation du français. Ce résultat spectaculaire, et – on le verra – en contradiction partielle avec les pratiques réelles des enseignants, révèle la conviction de la nécessité d’intégrer ces variétés au processus d’apprentissage. Néanmoins, les pourcentages modestes qu’elles obtiennent concernant leur apport à la qualité des apprentissages et à la réussite scolaire des élèves montrent aussi de fortes réserves relatives à leur capacité à participer à la bonne formation des apprenants. Ces préventions sont très fortes chez les répondants exerçant dans le secteur public, qui ne sont que 8 % (contre une moyenne de 18 %) à penser que l’usage des différents types de français peut être bénéfique.

De l’autre côté du spectre, les tenants du « français académique » – toujours moins nombreux que ceux qui prônent l’usage des langues nationales – lui accordent des vertus plutôt liées à la qualité de l’enseignement et à la réussite scolaire. Ce sentiment est particulièrement fort (entre 7 et 24 points de plus que la moyenne) concernant au moins l’une de ces ambitions – qualité ou réussite – à Madagascar et au Liban pour la première, et au Tchad, en Côte d’Ivoire et au Liban pour la seconde[58].

Faut-il y voir une inquiétude liée aux performances générales des systèmes éducatifs de ces pays, qui inciteraient au renforcement des « fondamentaux » ? Les derniers résultats de l’étude PASEC2019[59] concernant certains d’entre eux plaident en faveur de cette hypothèse puisque le pourcentage d’élèves se situant en dessous du niveau de compétence en lecture en fin de scolarité y est particulièrement élevé : 59,5 % en Côte d’Ivoire (en hausse par rapport à 2014), 77,8 % au Tchad (en hausse par rapport à 2014) et 82,5 % à Madagascar. Cela s’explique aussi peut-être par la forte concurrence exercée par d’autres types de français (nouchi et français populaire en Côte d’Ivoire, variaminanana à Madagascar ou franbanais au Liban) ou d’autres langues nationales et parfois internationales (malagasy à Madagascar, arabe au Tchad et au Liban, où l’anglais est aussi très présent, etc.).

[57] On peut citer, entre autres, l’évaluation du projet ELAN-Afrique – réalisée par Isabelle Nocus, Philippe Guimard et Agnès Florin, du Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN) de l’Université de Nantes – qui a été conduite tout au long de son déploiement afin d’en mesurer l’impact sur les résultats des élèves. Les enfants ont été évalués au début de la mise en œuvre du dispositif (2013), puis en fin de CP1, puis en fin de CP2 (2015). Globalement, il apparaît que les élèves bénéficiant de l’initiative ELAN-Afrique affichent de meilleurs résultats que leurs homologues soumis à d’autres méthodes d’enseignement (parfois également basées sur un apprentissage bilingue langue nationale-français).

[58] Le Ghana, qui se trouve aussi dans cette catégorie, n’est pas retenu pour l’analyse car le français n’y est pas langue d’enseignement.

[59] PASEC2019. « Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Performances et environnement de l’enseignement-apprentissage au primaire », 2020. Voir QR code.

Il serait cependant hasardeux de chercher à interpréter abusivement ce qui relève avant tout d'une opinion spontanée. D'autant que les réponses émanant d'autres territoires également marqués par une forte concurrence linguistique, comme le Cameroun, ne confirment pas cette préférence pour le français académique.

Par-delà les opinions ou les souhaits, les pratiques déclarées et observées sont naturellement moins fluctuantes et éclairent plus sûrement les analyses qui peuvent être faites, voire les orientations favorables à prendre relativement à la promotion du français et de la diversité linguistique.

Que font les locuteurs ?

Les pratiques sociolangagières

En 2014, l'Observatoire de la langue française proposait une catégorisation des francophones[60] les rattachant d'une part à un usage régulier (résumé en « quotidien ») du français, et d'autre part à un usage répondant à des contingences particulières dans des environnements non francophones, pour des raisons professionnelles ou personnelles, de personnes ayant très majoritairement appris le français comme une langue étrangère. Dans la première catégorie, « Naître et/ou vivre aussi en français », se retrouvait la trentaine de pays et territoires dans lesquels le français est langue officielle et/ou langue d'enseignement (exclusivement ou avec d'autres langues), en plus d'être significativement présente dans les médias, l'administration, les entreprises, la vie culturelle, etc.

Déjà confirmée par les enquêtes sociolinguistiques menées en 2017 à l'initiative de l'OIF et dont les résultats[61] ont été synthétisés dans *La Langue française dans le monde* (2018)[62], cette manière d'appréhender la francophonie s'avère assez conforme à la réalité des pratiques déclarées.

À quelle fréquence parlez-vous français ?

À tous – Une seule réponse possible – Base : 4 013

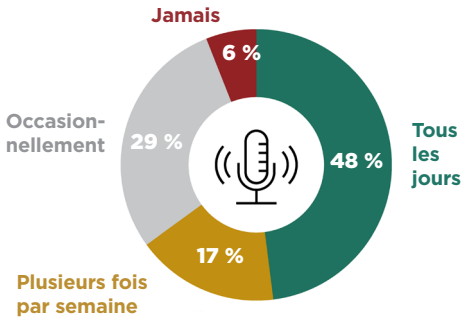

Ainsi, les deux tiers des personnes interrogées affirment utiliser le français tous les jours ou plusieurs fois par semaine. Ce résultat semble peu sensible à l'origine géographique des répondants, à l'exception du Ghana, du Liban, de Madagascar et du Maroc. Cependant, les taux d'usage quotidien du français sont significativement plus élevés (entre 20 et jusqu'à 33 points de plus) au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Cameroun (dans l'ordre décroissant). Sans surprise en revanche, la fréquence d'usage du français est nettement moins importante en zone rurale (48 % cumulant « tous les jours » et « plusieurs fois par semaine », contre une moyenne générale de 65 %) et pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées.

Il est par ailleurs très rare que le français soit totalement exclu des pratiques linguistiques. Ce cas ne se rencontrant de manière certaine qu'au Ghana (où le français est une langue étrangère) pour 23 % des réponses, à Madagascar (où le malagasy est langue officielle à côté du français et où pratiquement toute la population le parle) pour 19 %, et au Liban (où l'arabe est langue officielle, parlée, dans sa déclinaison libanaise, par pratiquement toute la population et où l'anglais est la deuxième langue d'enseignement) pour 12 %. Dans tous les autres pays (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, RDC et Tchad), ce sont entre 0 % et 2 % (1 seule fois) des répondants qui n'utilisent jamais le français.

[60] Wolff A. « Qu'est-ce qu'un francophone ? », in Maurer B. *Mesurer la francophonie et identifier les francophones : inventaire critique des sources et des méthodes*. Éditions des archives contemporaines, 2015, 223 p. Voir QR code.

[61] « Usages et avenir du français dans l'espace francophone du Sud », Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie, 2018. Voir QR code.

[62] *La langue française dans le monde* (2018), OIF/Gallimard. Voir QR code.

Les **contextes d'usage** du français se répartissent de façon relativement équilibrée entre la sphère publique et la sphère privée.

On constate néanmoins une petite majorité concernant les contextes publics (205 % contre 203 % dans le privé), qui se retrouve dans tous les pays dans des proportions équivalentes, sauf au Bénin, où ils dominent plus nettement (132 % contre 54 %), et au Tchad, où ils deviennent minoritaires (221 % contre 376 % dans le privé). En examinant le détail des réponses fournies pour le Bénin, on s'aperçoit que la réponse « partout où c'est une obligation » se détache très fortement (65 %) alors que toutes les autres se situent entre 4 % et 11 %. Cette réponse, classée par défaut comme relevant de la sphère publique (ce qui n'est pas sûr dans tous les cas), écrase toutes les autres. Abstraction faite de cette réponse, les proportions s'inversent… Pour le Tchad, ce sont le peu de références faites à l'école et à l'université qui semblent faire baisser la part des usages publics alors même qu'une part significative de l'enseignement, surtout supérieur, se fait en français.

Concernant les usages privés, une attention particulière doit être accordée à ce qui se passe à la maison. C'est en effet l'un des indicateurs probants de la diffusion du français et de son avenir. Il s'avère que la place du français reste relativement marginale dans l'environnement familial, sauf en Côte d'Ivoire, en RDC et au Tchad (supérieur à 50 %). Par ailleurs, une majorité des 18-24 ans déclare parler le français à la maison, ce qui pourrait signifier une progression de cet usage dans le temps. Ce phénomène avait déjà été relevé dans les résultats des enquêtes conduites en 2017[63].

Les pratiques pédagogiques

→ Le français, mais pas seulement…

Après avoir vu ce que déclare le personnel éducatif sur les places respectives que devraient occuper les différents français dans les pratiques de classe, il est intéressant d'observer ce que les professeurs affirment être les types de langue française utilisés (questionnaire), mais aussi ce qui est effectivement constaté lorsque l'on assiste à leurs cours (observations de classe).

Il y a ainsi une différence notable entre le souhaitable (qui est conforme à ce qui est déclaré) et le réellement pratiqué. En effet, si l'on se souvient que le personnel du secteur éducatif considérait qu'il fallait utiliser les différentes variétés du français (en moyenne 28 % d'entre eux, avec des scores différents suivant l'objectif visé : 43 % pour l'appropriation du français, 22 % pour la qualité des apprentissages et 18 % pour la réussite scolaire), et qu'on apprend qu'il déclare le faire dans la même proportion (29 % cumulant « français populaire » et « parler jeune »), il est intéressant de constater que ces variétés sont en réalité très peu présentes dans la classe (5 % et 7 % en ajoutant « français populaire »).

Dans quel(s) contexte(s) utilisez-vous le français ?

À ceux qui parlent français – Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 % – Base : 3 895

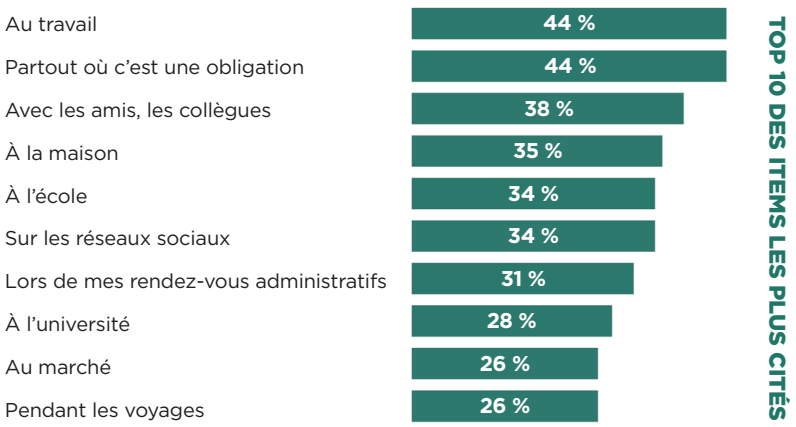

[63] Voir note 29 de cette partie.

Registres de français utilisés par les enseignants

Observations de classe. Base : 177

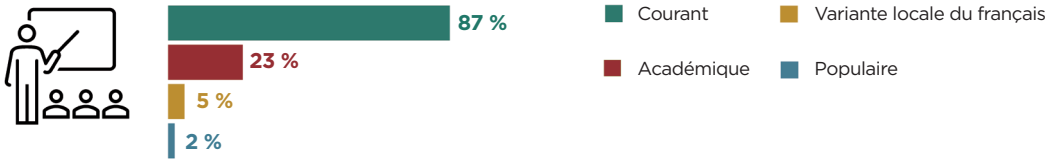

	TOTAL	PAYS								
		Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Ghana	Liban	Mada-gascar	Maroc	RDC	Tchad
Courant	87 %	100 %	95 %	100 %	96 %	100 %	90 %	100 %	92 %	25 %
Académique	23 %	7 %	35 %	0 %	19 %	58 %	0 %	0 %	8 %	75 %
Variante locale du français	5 %	0 %	0 %	47 %	0 %	8 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Populaire	2 %	0 %	5 %	0 %	0 %	0 %	10 %	0 %	0 %	0 %

Il faut toutefois remarquer que les termes employés peuvent prêter à confusion. Les enseignants interrogés n'avaient pas la possibilité de choisir la catégorie « variétés de français » et ont dû se rabattre sur « populaire » ou « parler jeune », tandis que les observateurs disposaient d'une case « variante locale du français », potentiellement distincte du français populaire. On peut cependant admettre que toutes ces catégories sont bien différentes de « français standard », « courant » ou « académique ». Ce sont donc ces français, considérés comme plus corrects, qui occupent la première place, de façon d'ailleurs plus marquée dans les pratiques que dans les déclarations (87 % constatés contre 66 % déclarés). Notons au passage que le total des observations excède 100 %, ce qui révèle un cumul de l'usage de différents français au sein du même cours. C'est particulièrement frappant en Côte d'Ivoire, où les deux seules catégories relevées sont le français « courant » (100 %) et la « variante locale du français » (47 %). En examinant les réponses par pays, il n'en demeure pas moins que, sans être toujours hégémonique, la place du français « courant » est située entre 90 % et 100 % dans tous les pays (le Tchad excepté, où c'est même le français « académique » qui l'emporte).

« La présence des variétés de français est une réalité de la salle de classe africaine. »

En résumé, on peut dire que la présence des variétés de français, bien que non prévue (voire proscrite) par les consignes officielles (et *a fortiori* non accompagnée…), est une réalité de la salle de classe africaine, même si les observations de classe révèlent une très forte domination du français « courant » (voire « académique ») dans tous les pays et une exclusion totale des variantes locales au Bénin, au Cameroun, au Ghana, à Madagascar, au Maroc, en RDC et au Tchad. D'une manière générale, les observations démontrent que les variétés de français sont pratiquement absentes dans le secteur public et au niveau primaire (0 % aussi bien au début qu'à la fin du primaire).

On peut dire aussi que les professeurs, sans s'en cacher, ont quelques réticences à mettre ces usages en avant de façon trop crue, en évoquant plutôt le « français

populaire » ou le « parler jeune ». De même, pratiquement aucun ne dit utiliser un mélange de français et d'autres langues (1 %, sauf à Madagascar, qui affiche 12 %), ou le nouchi (0,1 % et uniquement en Côte d'Ivoire bien sûr) ou un français qui serait propre au pays (0,002 %). Les pratiques étant un peu différentes selon l'âge des enseignants, même si ce sont les plus âgés (à partir de 45 ans) qui utilisent massivement le « français standard » ou « courant » et qui réduisent la part du populaire et du « parler jeune ».

Cette « retenue », du moins dans les pratiques, n'est pas complètement partagée par les apprenants. Les observations de classe révèlent, en moyenne, un usage plus important du français « populaire » (22 %) et des variantes locales (11 %). Ces variantes ne sont néanmoins pas présentes partout, mais sont logiquement repérées dans les pays où elles occupent une certaine place dans la société : Cameroun, Côte d'Ivoire et Liban.

Ces pratiques semblent légèrement plus marquées dans les milieux urbains et dans le cadre des enseignements de disciplines non linguistiques, alors qu'elles disparaissent presque complètement des niveaux primaires, de l'université et du secteur public.

Comme pour leurs professeurs, les élèves cumulent les registres de langue (total supérieur à 100 %) et accordent une place privilégiée au français courant (à l'exception des Tchadiens, qui semblent très attachés au français « académique », avec 75 % des interventions relevées).

→ Les raisons du plurilinguisme, de l'usage des variétés ou du monolinguisme en classe

Les raisons invoquées pour le recours aux différentes variétés de français en classe sont très majoritairement dictées par des besoins pratiques à visée pédagogique : expliquer, faire comprendre, donner des exemples, etc. Mises en avant par les professeurs eux-mêmes, ces raisons sont confirmées par les observations faites en classe, avec une nuance de taille puisque les observateurs s'intéressent plus particulièrement à l'alternance codique (le fait d'utiliser au moins une langue nationale avec le français dans le même énoncé), que les enseignants déclarent pourtant ne pas pratiquer (1 % seulement reconnaissent le « mélange du français avec d'autres langues »), mais dont l'usage a été relevé dans presque un cas sur deux (49 %) en moyenne. Pour les observateurs, cet usage se justifie également par la nécessité d'expliquer, de surmonter les difficultés rencontrées par l'apprenant ou de délivrer une consigne. On peut penser que, malgré la

Registres de français utilisés par les apprenants

Observations de classe. Base : 134

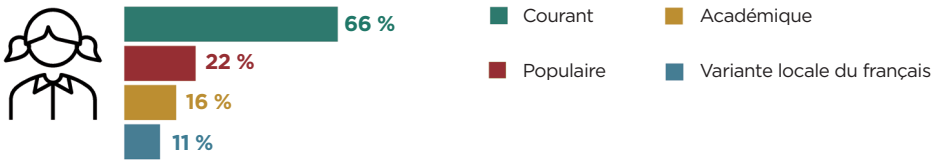

	TOTAL	PAYS								
		Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Ghana	Liban	Mada-gascar	Maroc	RDC	Tchad
Courant	66 %	100 %	89 %	100 %	15 %	82 %	75 %	100 %	0 %	19 %
Populaire	22 %	0 %	11 %	0 %	81 %	0 %	25 %	0 %	0 %	6 %
Académique	16 %	0 %	11 %	0 %	8 %	45 %	0 %	0 %	100 %	75 %
Variante locale du français	11 %	0 %	11 %	80 %	0 %	9 %	0 %	0 %	0 %	0 %

« Quelles que soient les pratiques des enseignants, les observations de classe ont montré une assez grande tolérance […] à l'usage d'autres langues que le français standard. »

mise en place de grilles d'observation détaillées, l'utilisation des langues nationales en général par les enseignants (repérée dans 44 % des observations) a pu être associée à l'alternance codique dans certains cas.

Certains enseignants ayant accepté d'être confrontés aux observations réalisées, les auteurs de l'étude ont pu approfondir avec eux les raisons de tel ou tel usage.

Ainsi, les **pratiquants du plurilinguisme** (ce sont les locuteurs plurilingues, à distinguer de ceux qui utilisent les variétés de français) s'attachent tout simplement à tenir compte de la réalité des connaissances linguistiques de leurs élèves, surtout en début de cycle lorsque l'enfant n'a que très peu ou pas du tout de notions en français (particulièrement en milieu rural) et que le passage par sa langue première facilite le processus d'apprentissage. C'est vrai en Afrique subsaharienne, mais également dans les pays arabophones ou anglophones.

Le **recours à différents registres de français** (familier, courant, etc.) est privilégié par les professeurs soucieux de s'adapter au niveau de leurs élèves, mais qui restent attachés à la correction et utilisent ces registres en guise de remédiation et d'explication. Ils refusent par conséquent le recours aux variétés ou au français dit « populaire » (qu'ils proscrivent de la classe).

Ceux qui acceptent le **recours aux variétés** avec les élèves – peu nombreux comme on l'a vu – pensent pouvoir ainsi identifier les écarts par rapport à la norme, les expliquer et, si possible, mieux établir la différence dans l'esprit de leurs élèves. Ils constatent également que cette ouverture aux variétés « se révèle être un puissant facteur d'interaction et de rapprochement » avec eux. Leur discours demeure néanmoins très critique par rapport aux variétés qui « dénaturent (…) la langue à tous les niveaux (lexical, orthographique, syntaxique, etc.) ».

Enfin, les tenants d'un **monolinguisme français** avancent à la fois des raisons pragmatiques comme l'impossibilité de choisir une langue nationale en particulier (lorsque les enfants sont porteurs de différentes langues) et des motivations pédagogiques, comme la volonté d'imposer un effort aux élèves. Ils manifestent également leur inquiétude concernant le niveau des élèves en général (lecture, orthographe, grammaire, etc.) et leur capacité à maîtriser la norme (prononciation, formulation, vocabulaire, syntaxe, etc.), que l'usage des variétés de français, et même des langues nationales, pourrait affaiblir.

Pour conclure sur ce point, quelles que soient les pratiques des enseignants, les observations de classe ont montré une assez grande tolérance (« très tolérant » pour 30 % et « assez tolérant » pour 40 %) à l'usage d'autres langues que le français standard (sauf en RDC). Et, de fait, les observations[64] confirment l'existence d'un écart entre la norme prescrite par les systèmes éducatifs et la réalité des usages (dans 55 % des cas en moyenne, mais dans tous les cas en Côte d'Ivoire et très rarement au Bénin).

[64] 151 observations de classe.

« La langue française est perçue par ses locuteurs non natifs essentiellement comme un outil fonctionnel, dans un rapport marqué du sceau du pragmatisme et de l'utilité. »

Conclusions provisoires

La **langue française** est perçue par ses locuteurs non natifs essentiellement comme un outil fonctionnel, dans un rapport marqué du sceau du pragmatisme et de l'utilité. C'est d'ailleurs également le cas pour les **langues nationales**, dont les usages et les déclarations qui les accompagnent ne font que marginalement affleurer une approche militante. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, bien que présente à l'esprit des locuteurs, l'origine historique de l'arrivée de la langue française sur le continent africain et dans l'océan Indien (la colonisation) ne suscite que fort peu d'expressions d'hostilité à son endroit. Même si son caractère obligatoire, voire « imposé », peut être relevé, les réserves qu'il pourrait engendrer s'exprimeraient à l'encontre des politiques nationales, ce qui, soixante ans après les indépendances, semble assez logique. Cela ne signifie pas pour autant que les citoyens ne perçoivent pas l'intérêt pour les pays francophones du Nord, et singulièrement pour la France, de maintenir et d'accroître la présence de la langue française à l'échelle internationale. Ils insistent néanmoins surtout sur le levier que représente la maîtrise de cette langue. Enfin, le recours très fréquent au français, qui semble se confirmer, n'entame pas les pratiques plurilingues, qui sont indiscutablement une caractéristique des contextes sociolinguistiques francophones du Sud.

L'enjeu pour les promoteurs de la langue française, dont la Francophonie institutionnelle, serait donc lié à leur capacité à soutenir et valoriser le plurilinguisme tout en faisant valoir l'utilité du français.

Les **variétés de français**, quant à elles, ne sont pas niées, mais elles ne semblent pas non plus revendiquées. Les locuteurs sont finalement peu nombreux à reconnaître leur emploi pour eux-mêmes, alors qu'ils témoignent volontiers de leur présence et de leur usage en général. Aux difficultés qu'ils rencontrent à cerner les contours de cette catégorie de langue – tout comme les chercheurs qui publient sur ces questions – s'ajoute manifestement une réticence diffuse à s'en réclamer. Pour autant, les déclarations les concernant, y compris pour leur prise en compte dans les processus d'apprentissage, révèlent le sentiment d'une nécessité d'appréhender la question et de leur « faire une place ». Cette place n'est d'ailleurs pas nulle à l'école, même si les enseignants privilégient très majoritairement le français dit « standard » dans leurs pratiques de classe, tout en ayant recours ponctuellement à différentes formes de français (ainsi qu'aux langues nationales) pour autant qu'elles favorisent les interactions et l'acquisition des connaissances à transmettre. Ils émettent parallèlement de sérieux doutes sur le bien-fondé, et surtout la pertinence, en termes de résultats, de l'emploi des variétés de français pour la réussite des élèves.

Il y a là manifestement un sujet à saisir pour accompagner, là où le besoin existe, les enseignants, en identifiant de « bonnes pratiques » qui ne seraient plus « taboues », pour peu qu'elles garantissent un enseignement de qualité.